

## **Assemblée communale ordinaire du mercredi 26 juin 2013 à 20h00 à la salle communale de Mervelier**

Cette assemblée communale ordinaire a été convoquée par le journal officiel n° 21 du 12 juin 2013, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

### **Ordre du jour :**

- 1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 05.12.2012.**
- 2. Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2012.**
- 3. Discuter et donner compétence au Conseil communal pour procéder aux consolidations des investissements suivants :**
  - a) Trottoir « Rte de Montsevelier »**
  - b) Rénovation « Cerneux-sur-L'Eau »**
- 4. Divers.**

La présidente Béatrice Kottelat ouvre l'assemblée à 20h00 et remercie les personnes présentes.

### **Nomination des scrutateurs**

Le scrutateur suivant est proposé et accepté à l'unanimité par une levée de main :

- Etienne Chételat

Il y a 16 personnes présentes sur les 432 ayants droit dans notre commune.

### **1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 5 décembre 2012.**

L'assemblée l'accepte à l'unanimité par une levée de main.

### **2. Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2012.**

Rapporteur : Michel Randin

Alors que le budget prévoyait un déficit de **Fr. 61'497.00**, le compte de fonctionnement municipal 2012 se solde avec un déficit de **Fr. 48'311.25**.

Comptes municipaux 2012						
Rubriques	Charges			Produits		
	Budget	Compte	Différence	Budget	Compte	Différence
1. Administration	167'250.00	166'174.70	-1'075.30	42'500.00	52'334.95	+ 9'834.95
2. Travaux publics	102'000.00	151'683.45	+ 49'683.45	74'500.00	102'840.55	+ 28340.55
3. Affaires juridiques	4'480.00	9'554.45	+ 5'074.45	2'300.00	9'700.00	+ 7'400.00
5. Instruction	706'528.00	713'771.30	+ 7'243.30	31'700.00	21'108.25	- 10'591.75
6. Aide Sociale	306'000.00	310'929.65	+ 4'929.65	11'600.00	11'329.80	- 270.20
7. Economie	22'700.00	18'356.30	- 4'343.70	200.00	100.00	- 100.00
8. Finances	215'100.00	203'443.65	- 11'656.35	34'090.00	34'475.05	+ 385.05
9. Impositions	101'000.00	50'137.80	- 50'862.20	1'373'071.00	1'345'089.65	- 27'981.35
11. Enlèvement des ordures	39'800.00	49'453.30	+ 9'653.30	39'800.00	49'453.30	+ 9'653.30
12. Inhumations	6'200.00	4'663.50	- 1'536.50	2'500.00	3'200.00	+ 700.00
13. Service du feu	14'700.00	12'132.00	- 2'568.00	12'000.00	12'357.30	+ 357.30
14. Canalisation	50'000.00	34'084.95	- 15'915.05	50'000.00	34'084.95	- 15'915.05
15. Service des eaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Totaux</b>	<b>1'735'758.00</b>	<b>1'724'385.05</b>	<b>- 11'372.95</b>	<b>1'674'261.00</b>	<b>1'676'073.80</b>	<b>+ 1'812.80</b>
<b>Bénéfice (+) ou perte (-)</b>				<b>- 61'497.00</b>	<b>-48'311.25</b>	

Par rapport au budget, le total des produits subit une augmentation de 0.11 % et celui des charges une diminution de 0.66 %. On peut donc constater que le budget a été respecté.

La dette communale à moyen et long terme au 31.12.2012 s'élevait à environ **Fr. 2'398'000.00**; ce qui représente **Fr. 4'499.00** par habitant. La fortune nette diminue à **Fr. 337'953.06**.

Le compte de fonctionnement bourgeois 2012 se solde avec un déficit de **Fr. 41'747.29** alors qu'au budget, ce dernier atteignait **Fr. 22'600.00**.

Compte Bourgeois 2012				
Rubriques	Charges		Produits	
	Budget	Compte	Budget	Compte
1. Autorités	25'400.00	24'049.25	450.00	637.30
2. Travaux publics	13'100.00	0.00	4'000.00	0.00
8. Finances	44'300.00	94'726.04	55'750.00	76'370.70
18. Exploitation forestière	189'300.00	207'818.40	189'300.00	207'818.40
<b>Totaux</b>	<b>272'100.00</b>	<b>326'593.69</b>	<b>249'500.00</b>	<b>284'826.40</b>
<b>Excédent de charges en fr.</b>			<b>22'600.00</b>	<b>41'747.29</b>

Le résultat du compte forestier présente un déficit de **Fr. 44'525.44**.

La dette bourgeoise à long terme s'élève à **Fr. 364'446.10** et la dette bourgeoise envers la municipalité s'élève à **Fr. 367'363.84**. La fortune diminue à **Fr. 647'433.86**

La commission de vérification des comptes donne lecture de leur rapport de vérification.

La commission de vérification des comptes félicite Madame Alexandra Wingeier, caissière communale, pour la tenue et l'excellente présentation des comptes 2012. Compte tenu de ce rapport, la commission invite l'assemblée à accepter les comptes 2012 et d'en donner décharge à la caissière et au Conseil communal.

**Au vote à main levée l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes municipaux 2012.**

**Au vote à main levée l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes bourgeois 2012.**

**Au vote à main levée l'assemblée accepte à l'unanimité de donner décharge au Conseil communal ainsi que la caissière communale.**

**3. Discuter et donner compétence au Conseil communal pour procéder aux consolidations des investissements suivants :**

- Trottoir « Rte de Montsevelier »
  - Rénovation « Cerneux-sur-l'Eau »
- 

Rapporteur : Michel Randin

Trottoir « Rte de Montsevelier »

L'aménagement d'un trottoir sur la route de Montsevelier a été décidé lors de l'assemblée du 23 septembre 2009 avec un coût des travaux estimé à Fr. 300'000.00. Les travaux ont commencé en fin d'année 2009 et se sont terminés, pour la commune, à l'été 2010. Les aménagements privés liés à ce chantier ont pris quelques mois encore.

Coûts des travaux	Fr.	332'355.00
Dons Dietlikon	Fr.	53'000.00
Dons Patenschaft	Fr.	60'000.00
Subvention cantonale	Fr.	86'171.00
Subvention ECA	Fr.	11'328.00
Fonds des hydrantes	Fr.	44'584.60
<b>Dette à consolider</b>	<b>Fr.</b>	<b>77'271.40</b>

Rénovation « Cerneux-sur-l'Eau »

Crédits acceptés par l'assemblée bourgeoise et ratifiés par l'assemblée communale :

- Assemblée bourgeoise du 17.12.2009 Fr. 80'000.00
- Assemblée bourgeoise du 01.06.2011 Fr. 56'300.00

Coûts des travaux	Fr.	137'116.50
Subvention FMB	Fr.	7'337.60

**Dette à consolider Fr. 129'778.90**

**Au vote à main levée, l'assemblée accepte à l'unanimité que le Conseil communal procède à ces deux consolidations.**

#### 4. Divers.

---

Martine Brêchet remercie toutes les personnes qui ont œuvré et participé au projet de la cabane forestière. Elle souhaite également de belles vacances à toute la population.

La parole n'étant plus utilisée, la Présidente, Madame Béatrice Kottelat, lève l'assemblée à 20h25 devant 16 personnes présentes.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

PRESIDENTE  
Béatrice Kottelat

SECRETAIRE  
Alexandra Wingeier